FORMATION CONTINUE

Réalisation de projets ABC - MTMD

PRÉSENTATION

Pour être éligible à suivre cette formation, il faudrait avoir suivi obligatoirement les deux **formations préalables** : **Conception des structures ET Construction et réparation des structures.**

Cette formation est offerte par le Centre de développement professionnel de la Faculté de génie.

Contexte

Cette formation présente les bénéfices et les principes directeurs de l'ABC, les techniques et les méthodes de construction accélérée, le cheminement de réalisation de projets ABC, les rôles et responsabilités des différents intervenants (chargé d'activité en Direction générale territoriale, concepteur, surveillant, entrepreneur et ses sous-traitants, etc.) ainsi que les normes, règles de l'art et prescriptions relatives à la conception de tabliers et de fondations préfabriqués en conformité avec le Manuel de conception des structures et le Tome III – Ouvrages d'art afin de les adapter à la réalité québécoise et du MTMD.

Présentation

Fournir une formation générale sur les lignes directrices ministérielles concernant la réalisation de projets ABC.

Public cible

Ingénieur(e)s, technicien(ne)s impliqué(e)s dans la réalisation de projets de construction accélérée de ponts (accelerated bridge construction [ABC]).

DURÉE
18.5 heures

TARIF RÉGULIER
1 650 $

TARIF PRÉFÉRENTIEL
1 500 $

OÙ ET QUAND

Campus de Longueuil

11 au 13 mai 2027

Date limite d'inscription : 3 mai 2027

Renseignements

450 463-1835, poste 61710

1 888 463-1835, poste 61710 (sans frais)

Ces formations en structure s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du ministère des Transport du Québec et à certains organismes publics.

Condition d'accès

Pour être éligible à suivre cette formation, il faudrait avoir suivi et réussi obligatoirement les deux **formations préalables** :

Conception des structures ET **Construction et réparation des structures.**

Note

Matériel nécessaires :

- Guide de réalisation de projets ABC (version papier fournie);
- Calculatrice.

À la demande du MTMD, aucun ordinateur portable, tablette, ni téléphone cellulaire ne seront tolérés dans les classes.

Précisions sur l'examen :

- **Un examen d'1 h par jour pour un total de 2 h (note de passage : 70%);**
- Les cellulaires et autres appareils électroniques sont interdits durant l'examen;
- **Version électronique du manuel interdite**.

CONTENU

Contenu

- Présentation du Guide de réalisation de projets ABC incluant ses annexes,
- Outil d'analyse ABC développé par la Direction générale des structures (DGS),
- Rappels de notions du Manuel de conception des structures et du Tome III – Ouvrages d'art et survol de la documentation technique disponible auprès de la DGS pour faciliter le travail des concepteurs en ouvrages d'art (exemples de plans, devis expérimental et liste de prix suggérés pour les tabliers préfabriqués).

PERSONNES FORMATRICES



CLAUDE VALLÉE, ING.

M. Claude Vallée est titulaire d'un baccalauréat en génie civil de l'Université Laval obtenu en 2019. M. Vallée a œuvré à titre d'ingénieur junior puis d'ingénieur en ponts et ouvrages d'art dans une firme de génie-conseil de 2019 à 2023.

Il s'est joint à la Direction générale des structures au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) en 2023. Ses fonctions consistent à préparer des plans et devis de projets de structures. De plus, M. Vallée fait partie d'un groupe de travail dédié à l'intégration des nouvelles *Lignes directrices pour la conception de ponts pour les piétons, les cyclistes et à usages multiples* (CSA S7 :23) dans les documents ministériels. Il participe également au développement des techniques de construction accélérée au MTMD.



ETIENNE GILL-LACHANCE, ING.

M. Etienne Gill-Lachance a obtenu son baccalauréat en génie civil à l'Université Laval en 2007. Il a d'abord travaillé comme ingénieur en structure au sein du département des ponts et ouvrages d'art d'une firme de génie-conseil. En 2012, il s'est joint au ministère des Transports du Québec, où il occupe le poste d'ingénieur en structure. Son rôle consiste à concevoir et à réhabiliter des ponts, à veiller à la mise à jour des normes et manuels du Ministère, ainsi qu'à fournir une expertise en conception de structures d'acier. Il est membre du comité pancanadien de la norme CSA S6 sur le calcul des ponts routiers, à la section ouvrages en acier. Il est également responsable du développement des méthodes de construction accélérée de ponts au sein du ministère et il est l'auteur du Guide de réalisation de projets ABC publié en 2025.

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription hâtive à plus de 5 semaines avant le début de la formation	1 500,00 $
Inscription régulier à moins de 5 semaines avant le début de la formation	1 650,00 $

Note : Les prix indiqués sont pour une personne, ne comprennent pas les taxes et peuvent être modifiés sans préavis.

Le tarif hâtif se termine 5 semaines avant le début de la formation.

Le coût de la formation inclut le matériel didactique, les pause-café, le diner et le stationnement.

Par l'inscription à cette activité, vous donnez votre consentement pour :

- partager vos noms et coordonnées avec les autres participants;
- vous abonner au bulletin électronique du CDP Génie. Par la suite, si vous le désirez, vous pourrez vous désabonner facilement.Prendre note que toutes les informations recueillies seront utilisées uniquement pour votre formation et que vos résultats seront conservés dans la base de données du MTMD et que vous autorisez le MTMD et l'Université de Sherbrooke à les utiliser à cette fin.

- **Prendre note que toutes les informations recueillies seront utilisées uniquement pour votre formation et que vos résultats seront conservés dans la base de données du MTMD et que vous autorisez le MTMD et l'Université de Sherbrooke à les utiliser à cette fin.**

Politique d'annulation et d'abandon

Horaire

CAMPUS DE LONGUEUIL

11 au 13 mai 2027

- **11 et 12 mai** de 8 h 30 à 17 h
- **13 mai** de 8 h 30 à 12 h

ACCRÉDITATION OU PARTENARIAT

Accréditation

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), le CDP Génie offre depuis février 2011 certaines formations en structures au Campus de Longueuil et à distance. Dans le but d'améliorer la performance de l'ensemble des intervenants dans ce domaine, ces formations, si elles sont réussies, permettent aux futurs mandataires du MTMD de remplir les conditions d'admissibilité relatives à la formation exigée en structures. Ces formations sont donc indispensables pour tous bureaux de génie-conseil qui désirent exécuter des mandats en structures pour le MTQMD. Les participants devront être présents à chaque journée de formation et réussir l'examen préparé par le MTMD pour recevoir leur attestation officielle délivrée par l'Université de Sherbrooke. ***Ces formations s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du MTMD et à certains organismes publics.**